



---

## **Dynamique lexicale et traduction en amazighe Etats des lieux et perspectives**

**Mohammed Farisi, Najat Oussikoum**

Université Sultan Moulay Slimane Béni-Mellal Maroc

---

**Résumé :** Dans le sillage de l’officialisation de l’amazighe au Maroc, la traduction vers cette langue joue un rôle clé dans sa normalisation et son développement lexical. Cette étude examine comment la traduction littéraire contribue à la (re)construction du lexique amazigh, à travers l’analyse d’un corpus théâtral représentatif. Elle met en lumière les stratégies traductives mobilisées – néologie, emprunts internes et externes, calques, et activation de lexèmes pana-amazighs – en lien avec des enjeux identitaires, culturels et institutionnels.

Les résultats révèlent que les choix lexicaux des traducteurs ne sont pas uniquement techniques, mais relèvent également d’une dimension idéologique, oscillant entre fidélité aux usages locaux et adhésion à des normes unificatrices. La recherche souligne aussi le rôle de la traduction dans la revitalisation de termes anciens et dans la légitimation de nouvelles formes. Enfin, elle ouvre des perspectives vers une meilleure compréhension des dynamiques linguistiques amazighes, à travers l’étude des pratiques traductives, de la réception du lectorat et de la cartographie des usages régionaux.

**Mots clés :** traduction littéraire, Revitalisation linguistique, Planification linguistique, langue amazighe, Lexique

**Digital Object Identifier (DOI) :** <https://doi.org/10.5281/zenodo.15818953>

---

### **1. Introduction**

Dans un contexte post-officiel de l’amazighité au Maroc, la traduction vers cette langue constitue un enjeu primordial pour sa normalisation linguistique et sa valorisation culturelle. Une langue nouvellement entrée dans les institutions éducatives et médiatiques, l’amazighité se voit confrontée à une série de défis traductologiques tels que sa disponibilité lexicale et la légitimation terminologique. Ce qui nous amène à nous interroger sur les mécanismes par lesquels les traducteurs contribuent à l’aménagement linguistique, la résistance symbolique,

d'innovation lexicale et l'enrichissement du lexique amazigh dans le cadre des besoins de la traduction littéraire, scientifique ou institutionnelle.

Plusieurs études, tant dans le domaine de la traductologie (Vinay et Darbelnet, 1958; García Yebra, 1982; entre autres), et que dans celui de la linguistique (Kloss, 1969; Rey, 1995; entre autres), ont examiné la traduction comme un levier d'enrichissement lexical. Ce processus passe par la néologie, les emprunts, les calques ou encore l'adaptation culturelle, autant de mécanismes qui continuent de susciter l'intérêt des chercheurs en terminologie et en planification linguistique.

Pour cette raison, cet intérêt s'inscrit notamment dans le cadre de la résolution des lacunes lexicales ou de la négociation des équivalents, dans un contexte plurilingue propre à la traduction vers l'amazighe. Celle-ci vise à répondre à la demande croissante en matière de modernisation lexicale, dans une perspective de développement de la langue amazighe tout en assurant une certaine fidélité identitaire. Cela pose la question d'un équilibre entre une intendance institutionnelle (ou sociale) et le déclin des pratiques linguistiques locales. La tension est palpable dans le choix du lexique, souvent restreint aux solutions que représentent l'emprunt à la langue source, l'invention néologique ou le recours aux archaïsmes pana-amazighs.

C'est dans cette perspective que s'inscrit cette étude, qui interroge la manière dont la traduction vers l'amazighe participe à la (re)construction lexicale de la langue, à travers l'analyse de choix traductifs dans un corpus littéraire. L'article explore en particulier l'usage des emprunts, des calques, des néologismes et des lexèmes à charge identitaire, pour en dégager les logiques sous-jacentes et les implications linguistiques et culturelles. À cet égard, la question centrale que nous posons est comment les choix lexicaux opérés par les traducteurs vers l'amazighe révèlent-ils une dynamique de légitimation linguistique, entre emprunt, innovation néologique et revitalisation du fonds lexical commun ? Pour y répondre, nous analyserons un corpus traductif, en mobilisant des outils de la traductologie et de la linguistique.

## 2. Démarche traductologique

Dans la tradition traductologique, plusieurs chercheurs ont mis en lumière le pouvoir structurant de la traduction dans la formation des langues modernes. Le travail de Vinay et Darbelnet insistent que l'« emprunt » est décrit comme étant « le plus simple de tous les procédés de traduction », celui qui trahit « une lacune, généralement une lacune métalinguistique (technique nouvelle, concept inconnu) » (Vinay et Darbelnet, 1958, p. 47). Cette vision arrive que le traducteur l'utilise pour ancrer le texte dans un contexte culturel spécifique. Ainsi le travail de García Yebra, V. qui mette l'accent sur les différents types de différences ou difficultés rencontrées lors de la traduction entre deux langues, notamment les écarts interlinguistiques liés au lexique. Comme il le souligne :

*A veces se distingue entre "extranjero" y "préstamo". Se considera que una palabra es "extranjera" cuando se acepta tal cual en su forma original sin que el idioma receptor la adapte. Según esta distinción, el préstamo puede*

*ser un extranjero domesticado que ha sido adaptado al sistema lingüístico que lo recibe* (1982, p. 334).

[On distingue parfois entre « étranger » et « emprunt ». On considère qu'un mot est « étranger » lorsqu'il est accepté tel quel, dans sa forme originale, sans être adapté par la langue réceptrice. Selon cette distinction, l'emprunt peut être un étranger domestiqué qui a été adapté au système linguistique qui le reçoit.] (ma trad.)

Dans le champ de la planification linguistique, l'apports de Heinz Kloss (1969) est fondamental, la distinction entre planification du contenu linguistique ou *corpus planning*, ainsi la planification du statut social de la langue ou *status planning*, permet de situer la traduction comme un outil du *corpus planning*, en particulier dans les langues minoritaires. Elle intervient dans la normalisation orthographique, terminologique et stylistique, jouant un rôle essentiel dans l'élaboration de lexiques techniques ou spécialisés. De ce fait, Kolss affirme que :

Planning with regard to languages is usually understood to mean that some agency, person, or persons are trying to change the shape or the corpus of a language by proposing or prescribing the introduction of new technical terms, changes in spelling, or the adoption of a new script... We may thus speak of language corpus planning (1969, p. 81).

Nous appliquons au contexte amazigh, cette perspective a été explorée par des chercheurs comme Mena Lafkioui, qui analyse la dynamique des lexèmes anciens empruntés du punique, latin et grec, et récents de l'arabe, le français et l'espagnole. Elle souligne que « Le berbère a été en contact avec d'autres langues (notamment indo-européennes et afroasiatiques) déjà dès l'Antiquité. Ces contacts ont laissé des traces à tous les niveaux linguistiques tant en berbère que dans les autres langues en contact » (2017, p. 4).

Dans le domaine spécifique de la traductologie amazighe, le travail de chercheur marocains comme Mohamed AL Ouali (2011) révèle le potentiel stratégique de la traduction dans la modernisation du lexique amazigh, tout en soulignant les tensions entre authenticité linguistique et efficacité communicative. Il exprime que :

[...] La voie la plus claire en traduction consiste à s'appuyer autant que possible sur le patrimoine local. En cas d'impossibilité, il faut rechercher des équivalents dans les usages dialectaux locaux ainsi que dans le stock ancien du lexique qui n'est plus en usage courant. Lorsque ces recours ne suffisent pas, on peut alors recourir à la traduction littérale ou au calque (p. 37).

Ainsi, en s'appuyant sur ces orientations théoriques, cette étude entend explorer la traduction non seulement comme pratique linguistique, mais aussi comme dispositif de légitimation et de création lexicale au service d'une langue amazighe en quête de stabilité, de reconnaissance et de fonctionnalité.

### 3. Méthodologie

La présente de cette étude adopte une approche méthode qualitative d'analyse linguistique et traductologique, s'inscrivant dans le champ de la traductologie appliquée et de la planification linguistique. L'objectif est d'examiner le rôle de la traduction dans la construction et la légitimation du lexique amazigh, à travers une analyse des procédés traductifs mobilisés dans un corpus ciblé. Pour cette raison, le corpus retenu se compose des textes traduits vers l'amazighe dans le domaine de la littérature. Nous mentionnons ce qui suit :

- 1) La pièce théâtrale *Aulularia* de Plaute, Trad. Andich Chahid sous l'intitulé *taqnuct n wurey* (2019).
- 2) La pièce théâtrale *La Belle-mère* de Terence Afer, Trad. Abdelmajid Ban Hammadi sous l'intitulé *taḍgg<sup>w</sup>alt* (2020).
- 3) Le roman *les misérables* de Victor Hugo, Trad. Rachid Najib sous l'intitulé *imzlad* (2010).
- 4) Le roman *Shazāyā hāriqa* [Éclats brûlants] de Amina Barouadi, Trad. Abdelouahid Hanou sous l'intitulé *ifetwisen ssekmaḍen* (2019).

Il convient de préciser que les textes traduits mobilisés dans cette étude ont été transcrits selon des conventions graphiques différentes. Les traductions de *Aulularia* et de *Shazāyā hāriqa* [Éclats brûlants] suivent les règles de transcription en usage à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), lesquelles s'appuient sur une adaptation du système phonétique international (API), enrichie de conventions spécifiques aux particularités phonologiques de l'amazighe. En revanche, la traduction de *La Belle-mère* adopte les normes typographiques standards de l'IRCAM, incluant notamment l'usage du schwa ([e] muet), sans application systématique des règles de gestion de cette voyelle. Quant à la traduction de *Les Misérables*, elle est transcrite conformément aux normes actuelles de l'IRCAM, fondées sur une approche phonologique qui vise à garantir une correspondance univoque entre phonèmes et graphèmes (Boukouss, 2009). Il est également important de signaler que certaines traductions ont été effectuées à partir d'une langue relais. Ainsi, le texte *Aulularia* de Plaute a été traduit via l'arabe, tandis que la pièce *La Belle-mère*, bien que d'origine latine, a été traduite à partir de la version française.

#### 4. Analyse et discussion

##### 4.1. La gestion variée de l'emprunt lors du processus traductionnel

Dans le contexte de la traduction vers l'amazighe, la question du choix lexical s'impose avec acuité, tant sur le plan linguistique que symbolique. Les traducteurs se trouvent en effet à la croisée de plusieurs logiques : fidélité au texte source, accessibilité pour le lectorat cible, mais aussi engagement dans un processus de construction et de légitimation de la langue amazighe. C'est dans cette optique que s'inscrivent les stratégies de néologie, d'emprunt, de calque ou encore de mobilisation du fonds lexical pana-amazigh. Ces dynamiques ne se limitent pas à des considérations techniques, mais elles traduisent des positionnements identitaires, institutionnels et stylistiques.

##### 4.2. Néologie versus emprunt : une stratégie traductive à visée identitaire

En traduction vers l'amazighe, les choix lexicaux ne relèvent pas uniquement de l'équivalence fonctionnelle, mais s'inscrivent souvent dans une dynamique plus large d'aménagement linguistique et de revitalisation culturelle. L'exemple suivant, tiré d'une traduction théâtrale du latin vers l'arabe puis vers l'amazighe, illustre la tension entre emprunt et néologie, et met en lumière le rôle du traducteur dans la construction d'un lexique amazighe autonome.

Ex 1).

TS. ' صوت يوكلو من الداخل ' (Plaute, trad. Charaoui, 2014, p. 141).

TC. « *Imesli n Yukelyu zeg ugensu* » (Plaute, trad. Andich, 2019, p. 21).

(ma trad.) [La voix d'Euclion de l'intérieur.]

Le cas de cet exemple, nous constatons que la traduction du lexème arabe صوت [voix] dans la phrase amazighe par *Imesli n Yukelyu zeg ugensu* [La voix d'Euclion de l'intérieur], illustre de manière significative le choix délibéré du traducteur de recourir à un lexème néologique, *imsli* [voix], plutôt qu'à l'emprunt courant *ssut* [voix], largement diffusé dans l'usage quotidien et dérivé de l'arabe. Ce choix n'est pas neutre, mais il témoigne d'une orientation traductive clairement ancrée dans une perspective de revitalisation et de normalisation de la langue amazighe.

Le lexème *imsli* [voix] trouve sa légitimité dans le dictionnaire général de la langue amazighe (DGLA) qui le définit comme suit : « ⵏⵎⵙⵍⵉ [imsli] n. néo. ⵏⵎⵙⵍⵉ - [imslitn] = son » (Ameur, *et al.*, 2017, p. 363). Cette attestation lexicographique renforce la validité de son usage dans un cadre standardisé, et participe à la constitution d'un vocabulaire amazighe autonome, fondé sur ses propres ressources morphologiques et sémantiques. L'adoption d'un néologisme dérivé de la racine amazighe *sl* [écouter, entendre] permet de consolider une identité linguistique indépendante, tout en enrichissant le lexique par des procédés endogènes.

Par ce procédé, le traducteur dépasse la simple fonction de médiateur linguistique pour jouer un rôle actif dans la planification linguistique, notamment au niveau du corpus planning, tel que défini par Kloss (1969). Ce qui signifie que le refus d'un emprunt arabe dans ce contexte n'implique pas une rupture avec la réalité sociolinguistique, mais révèle plutôt une volonté de produire une langue littéraire amazighe qui puisse affirmer son autonomie tout en assurant sa fonctionnalité.

Ce cas de figure illustre enfin le dilemme fondamental auquel sont confrontés les traducteurs œuvrant dans des langues minoritaires ou en revitalisation, faut-il privilégier l'intelligibilité immédiate par l'emprunt, ou viser une légitimation lexicale par la création néologique ? En optant pour *imsli* [voix], le traducteur prend le parti de l'innovation lexicale guidée, contribuant ainsi à une dynamique de reconstruction linguistique où la traduction devient un véritable acte de résistance symbolique et d'aménagement culturel.

#### 4.3. Une néologie interprétative au détriment de la précision lexicale

Traduire vers une langue en cours de normalisation, telle que l'amazighe, confronte les traducteurs à un dilemme fondamental entre innovation lexicale et respect de la précision



TS. 'ويسألون عن حالي الصحية، وماذا أفعل؟' (Plaute, trad. Chaaraoui, 2014, p. 148).

TC. « *Ttseqsan-ayi x tdusi-inu, d min ttggey* » (Plaute, trad. Andich, 2019, p. 26).  
(ma trad.) [Ils s'enquière de mon état de santé et de ce que je fais.]

Selon cet exemple, le traducteur opte le lexème *tadusi* [santé] afin de rendre l'expression arabe *حالي الصحية* [mon état de santé]. En fait, ce choix s'inscrit dans une démarche de conformité aux normes proposées par le DGLA, qui définit *tadusi* [santé] comme « †ⵏⵏⵓⵙⵉ [tadusi] n. Santé, force » (Ameur, *et al.* 2017, p. 526). Il s'agit donc ici d'un emprunt lié à une seule variété de tamazight, encadré un terme introduit par l'aménagement linguistique et validé par les instances normatives amazighes, relevant ainsi d'un processus conscient de *corpus planning*.

En revanche, le lexème *ṣṣḥḥt* [santé] d'origine arabe, constitue un emprunt intégré dans l'usage courant de plusieurs variétés amazighes. Nous le retrouvons dans la poésie orale *izlan* et contes dans les expressions idiomatiques, et même dans des conjugaisons régulières *iṣḥḥ tṣḥḥ* [il/elle est en bonne santé(e)], au même titre que des verbes natifs. Ce phénomène illustre la citoyenneté lexicale, bien que d'origine étrangère, le mot a été assimilé structurellement et culturellement, devenant pleinement fonctionnel dans la langue cible.

Dès lors, le choix entre emprunt interne standardisé *tadusi* [tadusi] et emprunt externe intégré *ṣṣḥḥt* [tadusi] ne relève pas simplement d'une préférence terminologique, mais engage une réflexion sur l'orientation de la traduction dans la construction lexicale. A cet égard, la question qui se pose est faut-il prioriser les créations encadrées par les institutions de planification linguistique ? Ou bien accepter la légitimité d'usages populaires profondément enracinés dans la mémoire linguistique collective ? Cette tension reflète les enjeux fondamentaux de la traduction comme outil à la fois de normalisation et de transmission culturelle, dans le contexte d'une langue amazighe en phase de reconstruction.

#### 4.5. Origine versus origine : entre précision sémantique et effet stylistique

Le choix lexical dans la traduction engage un compromis entre précision sémantique et effet stylistique. La sélection d'un terme moins direct mais à portée connotative soulève la question de la gestion des nuances de sens dans le cadre de la normalisation lexicale de la langue amazighe.

Ex 4).

TS. « Attendre la mort à tout moment, tant le vent n'a cessé de nous être contraire ! »  
(Térence, s.d.).

TC. « *d nnec trajiy lebda tamnawt umi anezwi tugha t lebda yarwi* » (Terence, Trad. Ban Hammadi, p. 40).

(ma trad.) [J'attends toujours la mort, puisque la météo est toujours sombre].

En se basant sur cet exemple, nous constatons que le traducteur rend l'expression française le vent n'a cessé de nous être contraire par le lexème *anzwi* [météo] pour signifier le vent. Or, ce choix soulève des interrogations à la lumière des définitions proposées par le Dictionnaire Général de la Langue Amazighe (2017). En effet, *anzwi* [météo] y est défini comme : « ⵏⵏⵓⵙⵉ [anzwi]

nom masculin. météo », tandis que *adu* «E» est donné comme l'équivalent direct de vent, au sens d'air ou de souffle atmosphérique (Ibid. p. 55).

Sur le plan de la correspondance lexicale, *adu* [vente] apparaît donc comme l'équivalent plus direct et plus neutre du mot *vent*. Le recours à *anzwi* [météo], quant à lui, semble relever d'un choix stylistique et connotatif, potentiellement motivé par le contexte métaphorique de l'énoncé d'origine. En effet, l'expression *le vent n'a cessé de nous être contraire* contient une métaphore implicite, suggérant l'adversité, l'obstacle ou le destin contraire, plutôt qu'un simple phénomène météorologique.

Ce cas illustre bien les tensions évoquées dans notre revue de la littérature entre fidélité lexicale stricte et équivalence expressive. Le traducteur, ici, semble chercher à restituer la valeur littéraire et symbolique de l'original, même au prix d'un certain flou sémantique. Cela rejoint les réflexions sur la fonction créative de la traduction (Rey, 1995), qui ne se limite pas à la transposition linguistique, mais implique parfois un déplacement de sens dans une visée poétique ou culturelle.

En même temps, cette décision peut créer une confusion référentielle si le terme choisi ne possède pas de consensus sémantique dans la langue cible. Elle met donc en évidence la nécessité d'un équilibre délicat entre innovation lexicale et clarté communicative, notamment dans un contexte amazigh où la standardisation terminologique est encore en cours de consolidation.

#### 4.6. L'idiolecte du traducteur face aux choix lexicaux en amazighe

En fait, l'influence de l'idiolecte du traducteur sur les choix lexicaux en traduction vers l'amazighe. Il soulève la problématique de la subjectivité dans l'emploi de certains termes, et questionne la place des usages personnels face à la nécessité d'une norme partagée dans le processus traductif.

Ex 5).

TS. 'ان عقلي البائس تصدمه كلماتك' (Plaute, trad. Chaaaraoui, 2014, p. 153).

TC. « *Alli-inu amxib tsqqalent iwalen-nnem* » (Plaute, trad. Andich, 2019, p. 28).

(ma trad.) [Mon esprit misérable est heurté par tes mots.]

La traduction amazighe de l'expression *عقلي البائس* [mon pauvre esprit] révèle une divergence notable dans les choix traductifs. Tandis que le traducteur de la pièce de Plaute *Aulularia* (Andich, 2019) utilise le mot *Amxib* [déçu] en le glosant dans une note comme l'équivalent du mot français *misérable*. D'autres, à l'instar de traducteur de roman *Les Misérables* de Victor Hugo (Najib, 2010), opte un lexème amazigh historiquement et culturellement enracinés, comme *Imzlaq* pour traduire *Les Misérables*.

Or, l'usage du lexème *amxib* [déçu] dans notre exemple de traduction de la pièce théâtrale d'*Aulularia* (Chahid, 2019), n'est pas sans poser problème. D'un point de vue traductologique, ce terme n'appartient pas au lexique amazigh actif ou partagé. Il s'agit d'un emploi idiolectal,

relevant davantage d'un choix subjectif, voire improvisé, que d'un transfert linguistique systématisé. En ce sens, l'idiolecte du traducteur devient ici un facteur de rupture dans la dynamique de traduction fidèle et intelligible. Ce contraste peut être résumé comme suit :

**Tableau 1.** Comparaison de choix traductif entre Plaute et Victor Hugo dans la traduction amazighe

Élément analysé	Traduction de Plaute	Traduction de Victor Hugo
Expression en question	« Mon pauvre esprit »	<i>Les Misérables</i>
Traduction en amazighe	Amxib (ⵎⵔⵛⵉⴱ)	Imzlad (ⵉⵎⴰⵣⵍⴰⴷ)
Justification annexe	Note de bas de page : <i>le mésirable</i>	Correspondance directe au titre
Portée lexicale	Usage marginal, non standardisé	Terme attesté, ancré culturellement
Démarche traductive	Idiolectale, individuelle	Contextuelle, fidèle et cohérente

Selon Vinay et Darbelnet (1958), toute traduction repose sur des procédés méthodiques; emprunt, calque, équivalence, modulation, adaptation. L'introduction de formes marginales comme *Amxib* [dêçu], qui ne s'inscrit ni dans l'emprunt lexical légitime ni dans une équivalence établie, constitue un écart face à ces procédés. Nous assistons alors à ce que les auteurs auraient qualifié d'intervention personnelle non motivée, rompant avec la logique de la normalisation linguistique dans le passage d'une langue à l'autre. Ce cas illustre ainsi les limites de l'intuition individuelle dans la traduction, particulièrement lorsqu'elle s'applique à une langue en quête de standardisation comme l'amazighe.

#### 4.7. De l'idiolecte à l'emprunt localisé

L'apparition d'emprunts localisés, ou idiolectes, propres à certaines variétés régionales, influencé le choix lexical comme une réalité sociolinguistique plurielle, où coexistent des termes non standardisés au sein de la langue amazighe, soulevant des enjeux de normalisation et d'usage.

Ex 6).

TC : « *tifawin zi mkul aklasi ?* » (Barouadi, 2019, Trad. Hannou, p.15).

TS : « *لست أدري من أية طينة نشأت ؟* » (Barouadi, 2019, 18).

(ma trad.) [Je ne sais pas de quelle sorte tu es faite.]

Le traducteur choisit de rendre le mot arabe *طينة* [nature ou substance d'origine] par le terme *aklasi*, manifestement emprunté du français classe, au sens de *classification* ou *catégorie*. Ce

choix lexical est révélateur d'un emprunt sémantique réinterprété, issu du français, mais utilisé ici dans une acception locale propre à la variété rifaine de l'amazighe.

Ce cas illustre bien l'un des phénomènes que nous avons soulignés dans notre démarche théorique; la circulation locale et partielle de certains emprunts, qui deviennent des idiolectes ou des régionalismes, sans pour autant être standardisés dans la langue amazighe commune. Le terme *aklasi* [classification ou catégorie] ne figure pas dans le Dictionnaire Général de la Langue Amazighe (Ameur *et al.*, 2017), ce qui témoigne de son absence de légitimation institutionnelle.

Du point de vue traductologique, ce type d'emprunt pose problème dans une perspective de normalisation terminologique, mais peut être défendu dans une optique sociolinguistique, en tant que reflet du parler réel d'une communauté. Il s'agit ici d'un emprunt pragmatique, qui permet une communication directe avec le public local, mais qui peut nuire à la généralisation de la traduction à d'autres locuteurs amazighophones.

Cela rejoint la distinction proposée par Kloss (1969) entre *corpus planning* (aménagement du contenu linguistique) et *status planning* (aménagement du statut), la traduction étant ici mobilisée davantage comme outil d'usage local que comme outil de standardisation lexicale.

En somme, le recours à *aklasi* [classification ou catégorie] révèle un enjeu double. Autrement, il est à la fois un acte de traduction ancré dans une réalité sociolinguistique régionale, mais aussi un exemple de fragilité terminologique dans un contexte où l'unification du lexique amazighe reste un chantier ouvert.

#### 4.8. Emprunt et déviation sémantique

Le phénomène fréquenté dans les langues en contact comme la déviation sémantique d'un emprunt lexical, il illustre la manière dont un terme d'origine étrangère peut évoluer dans son sens dans la langue cible, soulevant ainsi des questions liées à la normalisation lexicale et à la gestion des emprunts dans le cadre de la traduction.

Ex 7).

TS : 'إن عينيك هاتين سافقأهما، أيتها الشرييرة' (Plaute, trad. Chaaoui, 2014, p. 142).

TC : « *aqqa ad am-d-kksey tiṭṭawin, a taεeffant* » (Plaute, trad. Andich, 2019, p. 22).

(ma trad.) [*Ces deux yeux, je vais les crever, toi la malveillante.*]

À travers cet exemple, le traducteur rend le mot arabe الشرييرة [la méchante] par *taεeffant*, un lexème d'origine arabe 'afana qui, en arabe classique [c.-à-d. exposer quelque chose à la corruption jusqu'à ce qu'elle pourrisse ou devienne nauséabonde]. Ce sens est donc très éloigné de l'idée de *méchanceté* au sens moral.

Cependant, dans certaines variétés amazighes, notamment rifaines, *taεeffant* [méchante] est considéré une dérive sémantique, le mot ne renvoie plus nécessairement à la décomposition physique, mais est plutôt utilisé dans des contextes où il désigne une personne malveillante,

mauvaise ou déviante moralement. On assiste ainsi à une re-sémantisation locale d'un emprunt d'origine arabe, devenu pleinement fonctionnel dans l'usage populaire amazigh.

Du point de vue théorique, ce cas illustre ce que García Yebra (1982) appelle la citoyenneté lexicale à un mot étranger peut, à travers l'usage, acquérir un statut d'appartenance légitime dans une langue donnée, dès lors qu'il est approprié collectivement, sémantiquement intégré et morphologiquement adapté. Ce processus n'est pas simplement linguistique, mais il est aussi idéologique et identitaire, car il pose la question de quels mots méritent d'être "naturalisés" dans une langue minorée comme l'amazighe ?

Ce phénomène rejoint également les débats sur l'emprunt versus néologie, Vinay et Darbelnet (1958). Ici, le traducteur n'invente pas un mot nouveau pour désigner une figure féminine malveillante, mais choisit un lexème connu du public cible, même si son origine est exogène. Ce choix privilégie donc l'efficacité communicationnelle sur la pureté lexicale.

En général, dans une perspective d'aménagement linguistique *corpus planning*, ce type d'emprunt soulève la question de la standardisation du sens. Confusion d'une définition officielle dans les dictionnaires amazighs (2018), l'usage de *taeffant* [méchante] reste contextuel, idiolectal et potentiellement polémique dans un contexte institutionnel.

#### 4.9. Calque morphologique et intégration institutionnelle

Le phénomène du calque morphologique, où un emprunt lexical est adapté à la structure morphologique de la langue cible, il met en évidence le processus d'intégration institutionnelle d'un terme initialement emprunté, désormais reconnu et normalisé dans les usages officiels de la langue amazighe.

Ex 8).

TS. 'أو إذا تقدمت قيد أصبع أو ظفر من هذه النقطة' (Plaute, trad. Chaaraoui, 2014, p. 143).

TC. « *niy mala ternid ijj n uḍaḍ niy d iccar waha zi tneqqiḍt-a* » (Plaute, trad. Andich, 2019, p. 22).

(ma trad.) [Ou si tu avances ne serait-ce que de la longueur d'un doigt ou d'un ongle à partir de ce point.]

Dans cet exemple, le traducteur opte à traduire le mot *النقطة* [*al-nuqṭa*, *point*] par le lexème *tneqqiḍt*, qui constitue un cas typique de calque morphologique. Le mot d'origine arabe est adapté à la morphologie amazighe standard : préfixe *ta-/t-* et suffixe *-t*, caractéristiques de la formation du féminin en amazighe.

Ce choix illustre un phénomène de morpho-intégration, où un lexème emprunté ne se contente pas d'être simplement inséré dans la langue cible, mais subit une adaptation structurelle complète qui lui confère une forme locale reconnaissable. Ce procédé est conforme à l'observation de Vinay et Darbelnet (1958) concernant le calque comme un procédé intermédiaire entre l'emprunt pur et la traduction directe.



et *status planning*, la normalisation lexicale ne repose pas uniquement sur la logique linguistique interne, mais aussi sur des décisions politiques, pédagogiques et sociales. Ce cas illustre aussi le dilemme du traducteur en amazighe entre la créativité lexicale contrôlée *via dérivation ou néologie*, la filiation étymologique [c.-à-d. emprunts ou racines amazighes] et la norme institutionnelle représentée par l'IRCAM.

En choisissant *axeyyaḍ* [tailleure] au lieu de *agnnay* [couturier], le traducteur fait un pas vers une néologie locale, mais au risque de s'éloigner de la légitimité linguistique codifiée. Ce genre de cas met en lumière le besoin de flexibilité contrôlée dans l'aménagement lexical, notamment pour une langue en revitalisation comme le tamazight.

#### 4.11. L'usage des lexèmes pana-amazigh : un acte de revitalisation lexicale

Le rôle de la traduction dans la revitalisation lexicale à travers l'usage de lexèmes pana-amazighs, il illustre comment le choix de termes issus du patrimoine commun des différentes variétés amazighes participe à la valorisation culturelle et à la consolidation identitaire, au-delà du simple transfert linguistique.

Ex 10).

TS. « Je viens d'aller au port » (Térence, s.d.).

TC. « *Ruhey yar uftas* » (Terence, 2020, p. 13).

Dans cet exemple, le traducteur choisit de traduire le lexème *port* par *aftas*, un mot d'origine amazighe considéré comme archaïque ou pana-amazigh [c.-à-d. présent, même marginalement, dans différentes variétés régionales de l'amazighe]. Ce choix contraste avec l'usage plus fréquent de *lmuyyi*, un emprunt direct de l'arabe *ميناء*, largement employé dans les usages sociaux.

Ce cas illustre pleinement la fonction de la traduction comme outil de planification du corpus linguistique, en ce qu'elle participe à une sélection lexicale guidée par des considérations identitaires et patrimoniales. Comme la souligne Cristinoi Antonia, la traduction joue un rôle primordial dans « toutes les étapes de la documentation et constitue un outil indispensable dans la revitalisation, en permettant aux peuples autochtones d'avoir accès à l'information dans leur propre langue, laquelle se retrouve ainsi valorisée et continue de se développer » (2022, p. 13). Le recours à *aftas* [port] peut dès lors être lu comme un acte de revivification lexicale, dans la logique de ce que Rey (1995) appelle la néologie patrimoniale [c.-à-d. l'exploitation des ressources internes, en particulier les archaïsmes partagés], pour moderniser la langue sans rompre avec son histoire.

En général, cet acte traductif incarne ainsi une démarche symbolique forte, où la traduction ne se limite pas à un transfert sémantique, mais s'affirme comme un acte de légitimation culturelle et de cohésion linguistique.

#### 4.12. Lexèmes pana-amazigh et structuration du corpus central

Le choix lexical dans la traduction, notamment l'emploi de lexèmes patrimoniaux partagés entre diverses variétés amazighes. Il souligne le rôle de la traduction non seulement comme un transfert sémantique, mais aussi comme un moyen de valorisation et de stabilisation du lexique dans une langue en cours de normalisation.

Ex 11).

TS. « Qu'il me rende la dot » (Térence, s.d.).

TC. « *ad aney d iwec timrist* » (Terence, 2020, p. 48).

A la lumière de cet exemple, le traducteur opte à traduire le lexème *timrist* afin de traduire *la dot*, un choix lexicographique notable. Ce terme, bien que rare dans l'usage contemporain, appartient à la couche des lexèmes archaïques ou patrimoniaux partagés entre plusieurs variétés amazighes, ce qui en fait un candidat de choix dans une démarche de revitalisation linguistique. Pour cela, l'acte traductif ne se limite pas à une restitution sémantique, mais devient un acte de sauvegarde lexicale, rejoignant les principes défendus dans la planification linguistique endogène (R. Kloss, 1969) et dans la néologie conservatrice (Rey, 1995).

Cependant, lorsqu'on consulte le DGLA (2017), la traduction du mot *dot* se trouve ambiguë. Deux autres entrées y sont proposées :

- 1) *amrwas* : défini comme [dot].
- 2) *taggalt* : utilisé aussi pour désigner [dot], mais signifie également [force], ce qui peut provoquer une interférence sémantique ou un glissement de sens peu contrôlé.

En fait, cette polysémie rend difficile l'emploi normatif de ces lexèmes en traduction, notamment dans un contexte juridique ou symbolique comme celui de *dot*.

De ce point de vue, le choix de *timrist* [dot] pourrait apparaître comme une tentative de stabiliser un lexème clair, moins ambigu, et de raviver un mot longtemps mis en retrait dans les dictionnaires normatifs. Cette stratégie est en ligne avec la réflexion de EL Ouali (2011) sur la citoyenneté lexicale, selon laquelle un mot peut acquérir une légitimité d'usage par sa pertinence socio-culturelle plus que par sa fréquence. Elle rejoint également l'idée de Cristinoi Antonia (2022) de rôle de traduction dans la réactivation, selon laquelle le traducteur joue un rôle essentiel dans la réhabilitation des unités lexicales marginalisées.

En somme, le recours à *timrist* [dot] témoigne d'un arbitrage lexical orienté vers la préservation de l'héritage linguistique amazigh, et illustre la fonction patrimoniale que peut revêtir la traduction dans le champ amazighophone.

#### 4.13. La charge identitaire des lexèmes pana-amazigh

Le choix lexical en traduction reflète des enjeux identitaires et normatifs. L'usage d'un lexème pana-amazigh plutôt qu'un emprunt arabe révèle une volonté consciente de valoriser le

patrimoine linguistique amazigh et de renforcer la légitimité des normes institutionnelles dans un contexte de standardisation et de revitalisation.

Ex 12).

TS. « Toi qui n'es jamais allé sur mer » (Térence, s.d.).

TC. « *cekk i war yuyuren emmars deg yilel* » (Terence, 2020, p. 40).

Dans ce cas, le traducteur traduit le lexème *ilel* [mer] au lieu de *lebhar*, emprunté de l'arabe. Ce choix n'est pas fortuit, mais il s'agit d'un positionnement lexical et idéologique révélateur d'une orientation identitaire consciente. En effet, *lebhar* [mer] est un mot largement intégré dans l'usage courant amazighophone, tant à l'oral qu'à l'écrit, mais sa provenance étrangère en fait un élément souvent remis en question dans les logiques de purification lexicale ou de planification linguistique endogène.

Le lexème *ill* [mer], ou *ilel* selon les normes graphiques variées, quant à lui, est attesté dans les dictionnaires amazighs officiels comme le DGLA (2017), et correspond à une unité lexicale pana-amazighe, enracinée dans plusieurs variétés (rifaine, tachelhit et tamazight). Son emploi s'inscrit donc dans une dynamique de revendication identitaire, mais aussi de conformité aux normes linguistiques institutionnelles.

Ce type de choix illustre la tension entre l'usage social souvent influencé par des siècles de contact avec l'arabe, et l'usage institutionnalisé porté par des efforts de standardisation, de revitalisation, voire de reconstruction lexicale. Il s'agit là d'un cas où la traduction agit comme un filtre idéologique, orienté vers la revalorisation d'un lexique proprement amazigh.

En générale, ce choix lexical participe à une double démarche. L'une symbolique, en affirmant une autonomie linguistique et culturelle. L'autre est normative, en consolidant les recommandations des institutions telles que l'IRCAM. Ce cas de figure renforce l'idée que dans la traduction vers l'amazighe, chaque lexème devient un site de négociation entre mémoire linguistique, légitimité institutionnelle, et efficacité communicationnelle.

## 5. Conclusion

L'étude traductologique que nous avons menée sur la gestion de l'emprunt lexical et de la néologie dans la traduction vers l'amazighe révèle des dynamiques complexes, à la croisée de plusieurs logiques linguistiques, culturelles et institutionnelles. Loin de constituer un simple choix terminologique, chaque mot traduit porte une charge idéologique et identitaire, témoignant des tensions entre héritage linguistique, innovation contrôlée, standardisation normative et ancrage sociolinguistique.

Les exemples analysés montrent que le traducteur amazigh contemporain est appelé à dépasser la posture de médiateur linguistique pour devenir un acteur engagé dans l'aménagement du corpus linguistique. Ce rôle implique une conscience aiguë des enjeux liés à l'usage de néologismes dérivés des racines amazighes, à l'adoption d'emprunts intégrés dans l'usage populaire, ou encore à l'exploration des lexèmes pana-amazighs issus du fonds patrimonial.

Ainsi, la traduction devient un levier de revalorisation lexicale et un espace de résistance symbolique face à la domination linguistique historique.

Plusieurs observations clés ressortent de notre analyse :

- (1) La néologie encadrée (ex. *imsli* pour « voix ») permet de produire un lexique amazigh autonome et cohérent, renforçant la légitimité institutionnelle de la langue tout en respectant ses mécanismes morphologiques internes.
- (2) La néologie spontanée non institutionnalisée (ex. *tamniyt* pour « criminelle ») pose un problème de transmissibilité et de cohérence terminologique, en l'absence de validation communautaire ou normative.
- (3) Les emprunts intégrés (ex. *sshht* pour « santé » ou *taeffant* pour « méchante ») illustrent la manière dont certains mots d'origine étrangère acquièrent une citoyenneté lexicale, grâce à leur appropriation sociolinguistique et leur intégration morphologique.
- (4) Les calques morphologiques (ex. *tnqqidt* pour « point ») témoignent d'un processus d'institutionnalisation progressive, où l'adaptation structurale des termes empruntés les rend pleinement compatibles avec les normes amazighes.
- (5) L'idiolecte traductif révèle les limites de l'improvisation lexicale dans un contexte de normalisation, et souligne l'importance d'une formation traductologique ancrée dans les corpus normés.
- (6) Les emprunts localisés ou régionalisés (ex. *aklasi* dérivé de *classe*) montrent que l'usage réel des locuteurs peut diverger des standards officiels, posant un dilemme entre représentativité sociolinguistique et uniformisation terminologique.
- (7) La déviation sémantique des emprunts (ex. *taeffant*) démontre que le sens peut évoluer en contexte amazigh, créant parfois un écart entre la signification d'origine et la nouvelle acceptation communautaire.
- (8) Les lexèmes pana-amazighs (ex. *aftas*, *timrist*, *ilel*) s'imposent comme des outils puissants de revitalisation patrimoniale, et leur réintégration dans les pratiques traductives constitue une stratégie de résistance face à l'arabisation ou à la dépendance aux langues étrangères.
- (9) Le choix lexical entre plusieurs formes concurrentes (ex. *agnnay* vs *axeyyaq* pour « tailleur ») invite à une réflexion sur les critères de légitimation lexicale : usage, fréquence, ancrage culturel, ou validation institutionnelle.

Face à ces constats, plusieurs perspectives et recommandations se dégagent :

- Renforcer la concertation entre traducteurs, linguistes et institutions de planification (comme l'IRCAM) pour stabiliser un lexique amazigh fonctionnel, représentatif et adapté aux besoins culturels et communicationnels contemporains.
- Documenter et valoriser les lexèmes patrimoniaux en voie de disparition ou marginalisés, en les intégrant dans des ressources terminologiques normées accessibles aux traducteurs.

- Adopter une politique lexicale souple et différenciée, tenant compte des variations régionales et des usages populaires, tout en poursuivant l'objectif de convergence normative.
- Promouvoir la formation des traducteurs en linguistique appliquée, terminologie et planification linguistique, afin d'accompagner la standardisation de manière critique, éclairée et responsable.
- Encourager la création de banques de données terminologiques ouvertes, alimentées par les corpus traduits, afin d'harmoniser les pratiques et d'éviter les improvisations isolées.

En somme, la traduction vers l'amazighe constitue aujourd'hui bien plus qu'un acte linguistique, mais elle est un acte d'édification culturelle, de transmission symbolique et de construction identitaire. Chaque mot traduit est un choix porteur de sens, un vecteur de mémoire et un levier d'avenir pour une langue en quête de légitimation. Le traducteur amazigh devient ainsi un bâtisseur discret mais décisif de la souveraineté linguistique amazighe.

## REFERENCES

- [1] Afer, TERENCE (2020). *Tadggwalt*. Trad. Abdelmajid Ban Hammadi. Maroc, Centre Amusigh de traduction.
- [2] Ameer M., Ansar, K., Boumalk A., El Azrak N., Laabdelaoui R. (2017). Dictionnaire général de la langue amazighe. Publications de IRCAM, Rabat.
- [3] Amina, Barouadi.(2019). *Ifetwisen ssekmaḍen*. Trad. Abdelouahid Hannou. Maroc, Association Taziri pour le développement et culture.
- [4] Amina, Barouadi (2019). *Shazāyā hāriqa*. Oujda, Librairie AL-Ttalib.
- [5] Cristinoi, Antonia (2022). « La traduction dans la documentation des langues ». *Traduire*, 247, pp. 6-15.
- [6] Boukous, Ahmed (2009). *Phonologie de l'amazighe : éléments de description et de typologie*. Rabat : Institut Royal de la Culture Amazighe.
- [7] Boulanger, J. C. (1991). Une lecture socioculturelle de la terminologie. *Cahiers de linguistique sociale*, 18(3).
- [8] Darbelnet, J., & Vinay, J. P. (1958). Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction. Didier
- [9] El Ouali, Mohamed (2005). « La traduction vers l'amazighe : pour une connaissance d'une problématique unique ». Dans Saib, Jilali et Ahmed Chaabihi (dir.), *La traduction vers l'amazighe : théorie et pratique. Actes du colloque international organisé par l'Institut Royal de la Culture Amazighe à l'École Supérieure Roi Fahd de Traduction, Tanger, les 15 et 16 novembre 2005*, Rabat, Institut Royal de la Culture Amazighe, Centre de la Traduction, de la Documentation, de l'Édition et de la Communication, p. 20-37. (*Série Colloques et séminaires*, no 26).
- [10] García Yebra, V. (1982). *Teoría y práctica de la traducción*. Madrid, éd. Gredos.
- [11] Hugo, Victor (2010). *Imzlad*. Trad. Rachi Najib. Rabat, Institut Royal de la Culture Amazighe.
- [12] Kloss, H. (1969). *Research Possibilities on Group Bilingualism: A Report*. Canada, International Centre for Research on Bilingualism Quebec,.

- [13] Lafkioui, Mena B. (2017). « Rif : la langue (rifain/tarifit) ». *Encyclopédie Berbère*, 41, pp. 6916-6956.
- [14] Plaute (2014). *Jarra(t) adh-dhahab*. Trad. Abdelmoti Chaaoui. Koweït, Conseil national de la culture, des arts et des lettres.
- [15] Plaute (2019). *Taqnuct n wurey*. Trad. Andich, chahid. Maroc, Centre des recherches et des études amazighes au Rif.
- [16] Rey-Debove, J. (1997). *Le métalangage : étude linguistique du discours sur le langage*. FeniXX.

### Sitographie

- [17] IRCAM (Institut Royal de la Culture Amazighe). *Portail du traitement automatique de la langue amazighe – Dictionnaire en ligne*. <https://tal.ircam.ma/dglai/search> (consulté le 15 juin 2025).
- [18] Térence (Publius Terentius Afer). *L'Hécyre (Hecyra)*. Traduction française en ligne. Dans Remacle.org – Dictionnaire et littérature classiques. <https://remacle.org/bloodwolf/comediens/Terence/hecyrefr.htm> (consulté le 15 juin 2025).

### Abréviation

Ex	Exemple
TS	Texte source
Tc	Texte cible
Ma trad.	Ma traduction
c.-à-d.	C'est-à-dire
DGLA	Dictionnaire Générale de la Langue Amazighe
IRCAM	Institut Royale de la Culture Amazighe
INALCO	Institut National des Langues et Civilisations Orientales
n.	Nom
né.	Néologie
n. né.	Nom néologie